L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 23 OCTOBRE 1885.

Théâtre de l'Opéra.

M. Arthur Durieu a reçu hier, de Paris, une dépêche qui lui prouve que ses agents se sont mis immédiatement à l'œuvre et que jusqu'ici ils ont eu la main heureuse. En effet, ils lui télégraphient que déjà ils ont engagé Mme ALICE REINE, M. TONY REINE, M. CHAMONIN.

Ces trois noms nous mettent à l'aise; ils simplifient singulièrement notre besogne de chroniqueur théâtral, en attendant que commence celle de critique. Ils ne sont pas seulement connus de notre public, ce sont aussi des noms d'artistes favoris, qui ont laissé ici des souvenirs comptant parmi les meilleurs.

Deux d'entr'eux ont une signification qui n'échappera à personne; ils indiquent que l'opérette, l'opérette complète sera rendue aux habitués de l'Opéra; et on sait que ceux-ci en sont friands.

Ce répertoire, alternant avec celui du vaudeville, de la comédie et du drame, sera certainement un puissant élément de succès, et permettra la variété de programmes, indispensable à la Nouvelle-Orléans où la population flottante est en si faible proportion.

Mme Alice Reine que, pour notre part, nous reverrons avec un vif plaisir, a le double charme de la femme et de l'artiste. Dans les rôles qu'elle a joués ici, elle a fait preuve de beaucoup de talent; il y a chez elle de la voix, du jeu, de l'élégance, de l'esprit et une nature sympathique.

Elle sait faire sonner la note comique, sans jamais demander ses effets à la vulgarité. Elle ne se renferme point dans une réserve excessive, qui jetterait du terne sur l'opérette, dont le cachet vent parfois, veut souvent de la surcharge, mais elle ne dépasse jamais la limite.

M. Tony Reine, lui, semble avoir été commandé pour l'emploi de comique, et en vérité la commande est très réussie. Vous vous rappelez, n'est-ce pas, ce masqué de poupard—comme un bébé attardé dans un homme ?

Il se présente à la rampe, et déjà le succès est à moitié enlevé. Il suffit de le regarder, et la fanfare de rire éclate. Ses bonnes soirées ont été nombreuses à la Nouvelle-Orléans; l'excellent ménage vivait en communauté de succès aussi. Leur passage à l'Opéra a été pour ces deux artistes une fête continue.

Nous nous le rappelons, très sincère fut leur regret en nous quittant. En venant prendre congé de nous, il y avait dans leur adieu comme une espérance que ce mot-là contenait aussi un : au revoir. Ils ne dissimulaient point leur désir du retour; le voilà réalisé.

Quant à M. Chamonin, plusieurs visites à la Nouvelle-Orléans, et à des intervalles assez longs, lui ont appris à s'y considérer comme chez lui.

Il s'y était formé un cercle étendu d'amis. Estimé comme homme, il y était très goûté comme comédien. Formé à bonne école, il a toujours maintenu son rang au théâtre. Toujours il a appartenu à des troupes de premier ordre, et pour s'y distinguer.

Nature multiple aussi, passant avec aisance du vaudeville à la haute comédie; de celle-ci à l'opérette; abordant sans hésiter même les scènes dramatiques et y réussissant, grâce à une sensibilité véritable. A côté de charges fortement accentuées, une rare finesse : ici des intonations, des gestes forçant le rire, là un accent pénétrant, âpre, vous communiquant l'émotion.

Et puis cette spontanéité en scène, qui permet souvent à l'artiste une collaboration, bien venue, avec l'auteur.

Voilà donc une entrée du jeu qui promet pour la saison 1885-1886 à l'Opéra.

Nous espérons que ces trois noms activeront les abonnements; M. Durieu a donné ainsi son gage, que le public donne le sien.

VISITEURS IMPRÉVUS.—Hier, vers dix heures du soir, nous étions à la table de rédaction et commencions à préparer le menu, plus ou moins goûté, que nous servons quotidiennement aux lecteurs de l'ABEILLE, quand deux hommes se présentèrent dans notre bureau, hurlant, vociférant, gambadant, cabriolant, se livrant enfin à une mimique presqu'inquiétante.

Si le local de l'*Abeille*, au lieu d'être dans la paisible rue de Chartres, se fût trouvé sur l'une de ces frontières des Etats-Unis si souvent en agitation, nous aurions pu croire à une invasion d'Indiens.

En effet ces deux bruyants gaillards, crânement établis, possesseurs de muscles avec lesquels nous ne voudrions pas nous mesurer, nous arrivaient—à grande vitesse—le torse nu, et la partie inférieure du corps recouverte de plumes multicolores et presque bruissant sous leurs gambades échevelées.

Chacun d'eux tenait une espèce de longue bêche, ne disant rien de bon et qu'il brandissait en tous sens. Arrivés près de nous, leurs cris gagnaient encore en intensité et leur gymnastique se faisait plus précipitée.

Bientôt, en les regardant de près, nous nous rendions compte que nous étions en présence de nègres, et non pas d'Indiens; mais l'énigme n'en restait pas moins à l'état d'énigme, quand heureusement un troisième personnage, à qui nous devions la surprise, entra, vêtu comme nous, mais là. C'était M. Robinsoc, du Muséum.

Ces deux compagnons étaient les Zoulous annoncés par la presse; ils venaient de nous faire connaître la façon dont on se présente sans doute dans un *salon*, là bas dans le Zululand. Chacun a la sienne.

Leur bariolage de plumes nous donnait la mesure des *confections* dues aux meilleurs tailleurs de la région. Quant aux flèches, aux lances que nous venions de voir tournoyer, nous reconnaissions en elles ces terribles sagaies, dont il fut tant parlé à l'époque de la mort si lamentable, si tragique, du Prince Impérial.

Nous aurions bien voulu échanger quelques compliments avec ces robustes Africains, mais à chacune de nos paroles, ils répondaient par des hurlements de plus en plus sentis. La manière de parler de leur pays, sans doute, dont nous ne comprenions pas un mot, pas un cri, pour mieux dire. Lacune dans notre éducation.

Ces deux Zoulous qui ont mis tout le quartier en émoi, sont donc les nouveaux pensionnaires de M. Robinson; assurément tout le monde voudra les voir.

Qu'on se rassure, d'ailleurs; s'ils sont des types de force; si le trait frappant de leur physionomie est la dureté, ils n'en sont pas moins très soumis, de bons diables, et la sagaie redoutable n'est plus désormais entre leurs mains de fer qu'un accessoire inoffensif de cabotin, dont ils se servent pour faire voir leur agilité, leur adresse.

Tout le temps de leur visite la danse échevelée, les rugissements dont nous avons parlé, se sont continués, et comme ils étaient venus, ils s'en sont allés; c'est à dire bruyants, bondissant, à l'instar de ceux qu'a piqués la tarentule. Mais tout cela, encore une fois, n'était pour eux qu'une façon d'être courtois à notre égard; le fait d'*artistes zoulous* en représentations, et voulant nous donner un avant-goût de leur savoir-faire.

C'est égal, nos voisins ont dû être perplexes en entendant leur vacarme qui, en un instant, avait fait descendre dans notre bureau de rédaction tous les typographes de l'*Abeille*. Ceux-là, même dans les situations les plus périlleuses, ne manquent jamais de caractère.

En somme nous remercions de cette curieuse visite ce duo de Zoulous. Des confrères, au fait, puisque ce sont des hommes de plume,.... costume parlant.

THÉATRE FARANTA. — Toujours le même programme chez M. Faranta : il a raison de s'y tenir. En effet jamais spectacle ne fut plus varié, plus au goût du public. Si immenses que soient les affiches illustrées, elles ne vous en donnent qu'une faible idée. Allez y voir. Prix d'entrée, 10 cents.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — Mlle Ada Gray nous reste deux jours encore, et puis elle nous dira adieu jusqu'à la saison prochaine. Avec sa dernière représentation—qui aura lieu demain soir—son succès sera loin d'être épuisé.

Elle a donné à *East Lynne* l'attrait d'une nouveauté, et en cela elle a été secondée par la troupe du Théâtre de la Cinquième Avenue, dont nous citerons, entr'autres, deux sujets : Mlle Edith Ainsworth, M. A. Z. Chapman.

—Ce soir, *East Lynne*.

THÉATRE SAINT-CHARLES. —Un ensemble satisfaisant a toujours raison devant tout public intelligent. C'est pourquoi le troupe de M. Pitt gagne chaque jour du terrain. L'engagement en aura été constamment fructueux pour les uns et les autres; et plusieurs des artistes du *Mikado* quitteront la Nouvelle-Orléans après y avoir obtenu succès très flatteur.

L'opérette de Gilbert et Sullivan va disparaître bientôt de l'affiche, et c'est [illegible] qu'il faut entendre. Le succès [illegible]

—A demain le Concert et le Bal Complimentaires de l'Orphéon Français. Il y aura foule à la Salle Grunewald, et l'on y passera bonne soirée et bonne nuit même; car les bals de l'Orphéon ont tant d'entrain qu'ils se prolongent d'ordinaire jusqu'au jour, ou à peu près.

Nous aurions voulu vous dire le programme de la fête, mais il ne nous est point encore parvenu.

Le Concert commencera à huit heures.

Sous le titre de "l'opinion de M. Grévy sur les élections", le *Gil Blas*, de Paris, publie le compte rendu d'une conversation qu'un de ses rédacteurs a eue avec M. le général Pittié, secrétaire général de la Présidence.

En voici un extrait :

"—Il est bien exact, m'a dit le général Pittié, que le Président de la république a toujours été opposé au scrutin de liste. Une première fois, pendant que Gambetta existait encore, il avait exprimé hautement son avis; depuis il l'a renouvelé,—mais il n'avait pas à l'imposer. Le Président de la république a pu dire très justement : "—Comment, vous avez "en main un instrument admirable,—et "qui vous donne des résultats certains, "—et vous allez livrer le pays aux hasards d'un nouveau mode de votation "qui ne peut manquer de vous donner "des mécomptes!"

"Et le Président ajoutait qu'il était l'adversaire du scrutin de liste parce que, en outre, c'était une arme dangereuse entre les mains d'un Président de la république ou d'un président du Conseil ambitieux. Enfin, il prévoyait qu'il y aurait des départements, comme le département du Nord, où il serait pour ainsi dire impossible de dresser une liste. Les paysans, en effet, ignorent la plupart des noms qu'on présente à leurs suffrages....

"Cela dit, le Président estime qu'il faut compter sur l'union des républicains à la Chambre nouvelle.

"—Les réactionnaires parlent déjà de dissolution....

"—Comment veulent-ils que cette question puisse être, non pas même agitée, mais soulevée!.... La Chambre constituant une majorité républicaine peut faire des choses très utiles—aussi bien qu'en se désagrégeant elle pourrait rendre impossible toute stabilité ministérielle. Mais il n'est pas permis d'en préjuger.... Sans doute une Chambre qui ne ferait que de l'obstruction pourrait rendre nécessaires des mesures d'exception, mais c'est là un cas qu'il n'y a pas lieu d'examiner."

Je demande au général Pittié si le Président de la république était dans les idées que lui avaient prêtées certains journaux, relativement aux princes d'Orléans.

"—Le Président n'a point davantage à s'occuper de cette question, m'a répondu l'honorable général. S'il y avait une loi à faire sur les princes, c'est le Parlement que cela regarderait. Le Président de la république ne pourrait prendre une décision, et signer un décret que si les princes violaient sa loi et se posaient en prétendans."

"—Les pouvoirs de M. Grévy vont expirer, dis-je à mon aimable interlocuteur, et il est présumable que le Congrès va les lui renouveler. Savez-vous si M. Grévy accepterait de nouveau la première magistrature du pays?

"—M. Grévy n'a pas à poser sa candidature,—mais le poste d'honneur qu'il occupe devenant un poste de combat, il ne se déroberait pas si le Congrès le désignait pour le remplir...."

Le correspondant du *Times*, de Londres, à Paris, rend compte à ce journal d'une conversation qu'il a eue avec le prince de Hohenlohe, ministre d'Allemagne en France, sur les élections françaises.

Voici le texte du compte rendu publié par le *Times* et que nous trouvons dans la *Liberté* de Paris du 8 octobre :

"Je me suis rencontré aujourd'hui, chez un diplomate étranger, avec le prince de Hohenlohe, en visite de congé. La conversation est tombée, naturellement, sur les élections. "Au début, disait le prince, je ne devais pas rester ici en vue des élections qui viennent d'avoir lieu. Mon gouvernement, comme d'ailleurs tous les gouvernements, n'attachait pas à ces élections une importance particulière. Nous pensions qu'elles ne modifieraient pas d'une façon sensible l'échiquier de la politique française, et qu'elles n'ajouteraient pas une question de plus aux questions déjà posées devant l'Europe.

"Quarante ou cinquante voix de plus conquises à droite ou à gauche ne changeaient pas profondément la base de la politique gouvernementale en France. Mais les succès inattendus des conservateurs, ajoutés au gain fait par le parti de la gauche extrême, rétrécissent cette base à un tel point que l'équilibre gouvernemental français en est radicalement altéré.

"Si les deux gauches restent dissidentes l'existence ministérielle, quel que soit le cabinet qui arrive, sera absolument précaire et aucun ministère ne pourra compter sur un lendemain, car il sera impossible qu'il satisfasse à la fois l'aile droite et l'aile gauche et qu'il se maintienne en équilibre entre deux exigences aussi irréconciliables.

"La seule stabilité possible ne pourrait donc résulter que de l'alliance de deux fractions, parmi les trois dont la Chambre se composera, et il est évident qu'une telle alliance ne peut se produire qu'entre les deux sections de gauche qui ont plus ou moins la même origine.

"Or, la question sera de savoir laquelle de ces deux sections absorbera l'autre.

"Il est improbable que la gauche radicale pousse la discipline jusqu'à s'incliner devant la supériorité numérique de la gauche modérée, tandis qu'il est certain que celle-ci, au contraire, s'inclinerait devant cette supériorité numérique, si elle se produisait du côté des radicaux.

"C'est là précisément l'intérêt de la situation, et il est assez considérable pour que je me tienne obligé, aussi longtemps que je serai ici, de lui accorder toute mon attention.

"L'Europe a pu vivre jusqu'ici en bonne harmonie avec la République française : mais la République de demain peut ne ressembler en rien à la République d'hier, et l'accord établi avec l'une ne peut ne plus être possible avec l'autre. Si les conservateurs ne veulent user de leur victoire relative que dans l'intérêt du pays, leur intervention plus efficace pourrait facilement contribuer à maintenir et même à améliorer les relations entre la France et l'Europe.

"Mais si les conservateurs entendent faire usage de leurs forces agrandies pour troubler la situation et pour mettre en question, sous une forme ou sous une autre, l'ordre de choses établi, alors la France entrera dans une période de troubles et d'agitations qui s'impose à l'observation plus attentive des hommes d'Etat étrangers, lesquels doivent, avant tout, calculer les chances de l'avenir en face duquel ils peuvent se trouver.

"Chacune de ces éventualités a sa gravité, surtout quand il s'agit d'un pays comme la France, dont chaque oscillation produit un déplacement considérable dans les calculs politiques qui préoccupent l'Europe.

"Il faut espérer que lorsque la première effervescence se sera un peu calmée, chaque parti comprendra que la prudence est le devoir le plus impérieux, car, à cette heure, grâce à l'évolution que vient d'exécuter le suffrage de la nation, aucun parti n'est assez maître des événements pour se montrer imprudent avec impunité, et l'on peut répéter plus que jamais le mot de M. Thiers : "La victoire sera au plus sage.

Suivant une dépêche de Rome, publiée par les journaux anglais, on vient de trouver, dans les archives du Vatican, des documents importants qui ont trait à la question des îles Carolines. On dit que ces documents faciliteront de beaucoup la tâche du Pape, comme médiateur dans le conflit hispano-allemand.

Le ministre des travaux publics de France vient d'autoriser la Compagnie du chemin de fer du Nord à livrer à l'exploitation l'embranchement de chemin de fer, de 11 kilom. de longueur, se détachant, à Ferrière-la-Grande, de la ligne de Maubeuge à Fourmies, et aboutissant à Cousoire.

La *France* confirme, dans les termes suivants, la nouvelle donnée, la veille, par elle, sous réserve et qui avait été postérieurement démentie;

"Londres, 6 octobre,

"Les journaux anglais du matin et du soir publient la dépêche annonçant la prise de Hérat par les Anglais.

"Un nouveau télégramme déclare le fait exact, mais dit que les indigènes n'ont pas quitté Hérat."

Les Anglais avaient attaqué à l'improviste la capitale de la province de Hérat avec 4,000 fantassins réguliers, 8,000 cipayes, trois régiments de cavalerie et seulement quatre canons de siège.

Dernier écho des vingt-huit jours :

Un réserviste. — Mon lieutenant, je voudrais bien avoir une permission de vingt-quatre heures : ma mère est malade, et....

Le lieutenant.—N.... de.... ! Tous les mêmes. Toujours une tante, une soeur, une cousine à trempe. Moi aussi, j'ai une famille, et voilà donc une qu'elle se [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 22 octobre 1885.
Thermomètre de R. SCHMITZ Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	52	11
Midi	67	19½
3 P. M.	67	19½
6 P. M.	61	16

Nlle-Orléans, 22 octobre 1885, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	57	Nashville, Tenn	56
Augusta, Ga	61	Pittsburg, Pa	54
Savannah, Ga	63	Cairo, Ill	56
Mobile, Ala	63	Davenport, Iowa	56
Montgomery, Ala	62	Dubuque, Iowa	57
Vicksburg, Miss	64	Keokuk, Iowa	62
Galveston, Tex	64	La Crosse, Wis	47
Indianola, Tex	67	St-Louis, Mo	67
Shreveport, La	65	St-Paul, Minn	47
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	66
Chattanooga, Tenn	57	Omaha, Neb	62
Cincinnati, O	57	Yankton, D. T	58
Louisville, Ky	61	Key West, Fla	79
Memphis, Tenn	63	Nlle-Orléans, La	62

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariage.

A. Delbas à Mlle C. Beauncourt.
E. Drisse à Mlle C. Sluges.
L. Johnson à Mlle E. Williams.
H. Rau, jr., à Mlle C. Koch.

Naissances.

Mme O. Adams, un garçon, 6 octobre.
Mme J. J. Ferand, un garçon, 25 juillet.
Mme R. Jene, une fille, 10 octobre.
L. K. Puneky, un garçon, 27 septembre.

Décès.

Mme P. Roller, 58 ans, 356 rue Conti.
E. Ronter, 68 ans, 176 rue Annonciation.
C. Fortuné, 65 ans, paroisse Jefferson.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Louis, Agt. et als à Alexandre N. Guignard, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Remparts, St-Antoine, Colombus et St-Claude....$1000

Jos. Barre à Guillaume Soulé, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Dumaine, St-Philippe et Royale.....$2500

Wm. Gaiser à Mme F. Cook, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Valmont, Léontine, Pitt et Prytanée.....$500

Raymond Pochelu à C. J. & F. H. Bernard, trois terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Annonciation et Aline.....$1,600

Mme veuve R. C. Cammack à F. Coffey, un terrain et bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues Perdido, Rocheblave, Gravier et Dolhonde.....$75

Adam Machauer à Mme A. Machauer, un terrain et bâtisses, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Marigny, Mandeville et Bourgogne.....$1200

Mme Veuve J. Monthieu à Mme Marie Trevigne, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Liberté, Lapeyrouse et Roman.....$250

F. Columbus à Mme Veuve John Anderson, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Delord, Julie, Baronne et Dryades.....$1,475

Ventes par le percepteur de taxes :

J. B. Henry jr. à L. Poursine, tuteur et als., un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues St-Antoine, St-Claude, Colombus et Remparts..$36 50

Les héritiers de H. J. Forstall à Jos. Holz, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste-Anne.....$30 52

Mme B. Mullen, à Rose Reynolds, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Elmire, Pacifique, Jackson et Market.....$15 77

Augustin Perperiana à H. H. Hall, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Espagne, Robertson, Washington et Claiborne.....$18 57

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Le juge A. G. Brice, maître en chancellerie, a présenté hier à la cour de circuit des Etats-Unis son rapport dans l'affaire de la compagnie d'assurances Hibernia contre la compagnie d'assurances de l'Amérique du Nord. Le rapport, après avoir expliqué avec force détails les lois de réassurance, reconnaît la validité de la réclamation de $27,086.79, avec intérêt légal, de la plaignante contre la répondante.

Mme Léona W. Bisland, veuve de James J. Gerde, de l'Etat du Mississipi, demande à Calder & Cie. le remboursement d'une somme de $989.75, avec intérêt et dépens, comme payée en excès, par erreur, comme avances aux défendeurs sur une plantation dans la paroisse Terrebonne.

Cour de District des Etats-Unis.—Le nommé John T. Kenny, débardeur, actionne en dommages de $2,500 les propriétaires du navire anglais, *Dago*, pour blessures reçues en chargeant ledit navire. Le procès est intenté *in forma pauperis*.

Cour civile de district. — Etat de la Louisiane vs. E. C. Adams—Appel interjeté.

Jackson & Manson entament des procédures contre les Gardiens du port pour interdire à d'autres navires que ceux ayant des cargaisons de sel, l'usage du quai situé vis-à-vis leurs entrepôts. Leur demande est fondée sur certains privilèges que la municipalité leur a octroyés.

Joseph Schwartz vs. H. Rolling & Cie —Action en recouvrement de $206, valeur reçue.

Samuel Fasnacht vs. J. D. Houston, percepteur de taxes—Injonction demandée interdisant à ce dernier de procéder à la vente d'un immeuble pour taxes alléguées non-payées.

Cour criminelle. — Section — A Juge Roman — C'est ce matin que T. J. Boasso comparaît devant la cour sous l'inculpation de faux en écriture.

Le Grand jury interrogera aujourd'hui les témoins dans l'affaire de Dan Dougherty, accusé du meurtre de Marie Anne Healey, le 18 du mois dernier.

Un mandat d'arrêter a été lancé contre Michael Smith sur lequel pèse une accusation de détournement de fonds, et qui a omis de se présenter en cour hier, ainsi qu'il s'y était engagé.

Cour du recorder Davey.—James Roundtree, en rupture de police, a été rendu à la liberté hier; les autorités de la paroisse Tangipahoa, dont il est justiciable, ne le réclamant pas.

Martha Scales et Tom Murphy se sont *alcoolisés* outre mesure : il leur en a coûté une forte amende.

Cour du recorder Burthe.—Lucio Bailey est la seule qui ait eu à se départir d'un billet de banque hier, à cette cour; elle avait la veille flustigé un individu.

Des plaintes diverses sont déposées contre John Hall, Thomas Clavin, Antoine Martin, John Latus et E. A. Ellis. Tous sont sommés à comparaître devant la cour, la semaine prochaine.

Hôtel de Ville.—Le petit village d'Alger, situé sur la rive droite du fleuve, a été, pour la première fois l'avant-dernière soirée, éclairé à la lumière électrique. Le Maire en a été avisé officiellement, hier dans la journée.

Les taxes perçues hier, ont atteint le chiffre élevé de $87,699.42. Cette somme ajoutée à celles des deux jours précédents, forment un total de $205,116,-80.

Le sergent de police Journée a annoncé au secrétaire du Maire hier, qu'il avait ordonné la fermeture des maisons mal-famées, rue Conti, 145, 147, 151 et 153.

Feu.—Nos pompiers sont toujours sur la brèche. L'avant-dernière soirée, ils étaient arrachés à leur sommeil trois fois, rien que cela; et hier matin, vers neuf heures et demie, on les voyait courir à toutes jambes à un incendie qui faisait rage dans la partie supérieure de la ville, rue Religieuse. Il ne leur a pas fallu longtemps pour se rendre maîtres de l'élément dévorant qui s'était attaqué à un moulin à coton appartenant à MM. Smith et Jamison. Dégâts insignifiants, couverts par une assurance.

Exposition.—Hier matin, est arrivé de Cincinnati, muni de ses pouvoirs, M. F. F. Forster, substitut de M. A. P. Stultz, commissaire régulier. M. Foster a parcouru le Main Building et a choisi l'endroit où vont s'étaler les richesses de l'Ohio, y compris les porcelaines, la poterie, les produits agricoles. Une partie de l'exhibition de l'Ohio a déjà été expédiée pour la Nouvelle-Orléans, sur le Mary Houston.

Une incroyable activité règne maintenant dans les deux grandes bâtisses, le Main Building et le Government Building. En dépit des embarras, des perplexités qu'occasionnent à toute direction les exposants qui arrivent généralement trop tard, presque tout sera en place le 10 novembre, jour de l'ouverture, et nous n'assisterons pas aux tristes scènes de début de l'an dernier.

Les travaux d'amélioration sont presque terminés dans les deux édifices. Dans le Government Building, la Caroline du Sud a pris la nouvelle place qui lui est assignée.

Les lampes électriques sont placées et produisent un effet merveilleux.

On a tout rajeuni, tout réparé et les toitures sont en état de braver les pluies violentes.

Dans la galerie des machines, on a posé cinq voies ferrées dans toute la longueur de l'édifice. Deux de ces voies seront immédiatement enlevées.

S. B. HARTMAN EN CHIN.—Trois marins du navire français *Flachat*, ont été admis d'urgence à l'hôpital, hier; ils se nomment : T. Laurie, J. Corie et A. Cleribout.

—Les nombreux amis de M. Archibald Mitchell seront peinés de le savoir atteint d'une affection cancéreuse à l'estomac. Depuis un jour ou deux, son mal s'est tant aggravé qu'il est douteux qu'il languisse longtemps. M. Mitchell, dont la mort causera des regrets unanimes, a été une personnalité marquante à la Nouvelle-Orléans. Le rôle politique qu'il a joué en Louisiane a été tout de dévouement, de patriotisme; et l'heure n'est peut-être pas éloignée où sur sa tombe des amis retraceront sa vie, rappelleront ses titres à la reconnaissance de ce pays qui ne le vit pas naître, mais à la défense duquel il dépensa talent et fortune.

—Un jeune homme, qui a déclaré se nommer Ernest Boin, s'est constitué prisonnier hier soir, à l'agent de police Devaney, en faisant part à celui-ci d'un vol commis dans la paroisse d'Ascension au préjudice de M. J. M. Ricaud, et dont il se dit l'auteur. Boin raconte très candidement qu'il travaillait pour M. Ricaud, et que c'est pour rémunérer ses services, ne voulant pas attendre jusqu'à la fin du mois, qu'il s'est rendu coupable du méfait. Il n'a pas d'emploi en ville, et préfère vivre dans les murs d'une prison que de mener une vie d'aventures.

—Une octogénaire, Marie Bridget Collons, a incendié ses vêtements, accidentellement, hier matin, en sa demeure, angle des rues Bayou et Tonti. Grâce aux secours empressés des gens de la maison, la malheureuse vieille a été arrachée à la mort.

—M. S. S. Rivers conduisait hier soir un cheval harnaché à un *break*, qui a pris peur et qui ne s'est laissé maîtriser qu'après s'être lancé dans une course folle, rue Carondelet. La voiture ayant versé, M. Rivers a été violemment jeté sur le pavé, se contusionnant très douloureusement au visage.

—Une vingtaine de dollars de dommages ont été causés hier soir, par le feu, chez M. Frederick, 214 rue Orléans.

—L'hôpital a ouvert ses portes, hier soir, à Henry Dorsey, homme d'équipage du bâteau du fleuve *Isabelle*, blessé à la jambe par une énorme pièce de bois qui lui est tombé dessus.

L'hiver s'annonce, en Suisse, d'une façon inaccoutumée.

Dans la vallée de Joux (canton de Vaud), il y avait, le 6 octobre, quarante centimètres de neige en rase campagne et quatre-vingts centimètres sur les montagnes; les troupeaux étaient descendus des alpages, où il ne restait que les bêtes malades et des hommes pour les soigner. Dans ces conditions, les mesures édictées contre la surlangue sont impraticables, et il est à craindre que l'épidémie n'infecte de nouveau le pays.

La neige a fait son apparition, en France, sur les hauts plateaux. A Pontarlier, il en est tombé d'énormes quantité. A Bonailles (Doubs), les fils télégraphiques se sont rompus sous le poids de la neige.

Dans la région du Jura, le temps est pluvieux et très froid.

Pendant deux jours de la semaine précédente, la neige est tombée abondante et très froide dans toute la section du Haut-Jura. Elle couvrait le 6 octobre, le sommet et les pentes des montagnes.

Les vieux se rappellent avoir vu la neige le 30 septembre, mais jamais plus tôt.

Le duc d'Aumale vient d'envoyer dix mille francs aux cholériques de Palerme.

Médecins, attention.

Tout le monde sait que l'existence du médecin est en général bien rude. Il est souvent obligé de parcourir de grandes distances à cheval, dans la pluie et la boue, pour des honoraires insignifiants. Il ne nous siérait pas de lui faire la leçon, mais nous affirmons que sa tâche serait moins lourde et qu'il obtiendrait plus de guérisons en employant judicieusement le PERUNA. Qu'il ajoute seulement ce précieux médicament à sa liste de remèdes et il en appréciera bien vite la grande utilité. Il trouvera toutes les informations relatives à l'application du remède dans "Ills of Life," excellent ouvrage qu'il devrait se procurer immédiatement.

N. J. Wright, agent d'affaires de l'Evening Herald, Erie, Pa., écrit : "DR HARTMAN—Je crois de mon devoir de vous exprimer tous mes remerciements pour le bien que m'ont fait vos précieux remèdes, le PERUNA et le MANALIN. Une bouteille de chacun de ces médicaments m'a remis sur pieds après une maladie qui m'avait retenu quatre semaines au lit et m'avait laissé complètement éclopé. Trois jours après avoir commencé vos remèdes je marchais sans canne et j'étais bien au bout d'une semaine."

Mme Ellen Maynard, Oswego, Potter county, Pa., écrit : "DR HARTMAN, Columbus, O. Les petits ulcères sont tous guéris et les deux grands ont diminué de moitié. Je me sens parfaitement bien. On dit ici que votre PERUNA et votre MANALIN opèrent de vrais miracles. Je vous prends pas autant d'opium qu'auparavant."

Joseph Thomas, East Brady, P., écrit "J'ai employé votre PERUNA et votre MANALIN, et je suis maintenant en aussi bonne santé que jamais. Je les ai également recommandés à quelques personnes qui en ont éprouvé les meilleurs effets."

M. C. H. Harris, New Vienna, Ohio, écrit : "Notre petite fille a été frappée de paralysie à l'âge de treize mois, et nous avions essayé de tous les remèdes imaginables pour obtenir sa guérison; rien ne réussissait. Ayant entendu parler de votre PERUNA nous nous sommes décidés à en faire l'essai et nous devons dire que l'enfant s'en est fort bien trouvée; elle a été soulagée à la première bouteille. Nous en avons aussi fait usage pour calmer les nerfs et dans d'autres cas, et toujours avec succès. Pour les cas de débilité, et au fait dans tous les cas de maladie, nous ne croyons pas qu'on puisse rien trouver de comparable à vos remèdes. Nous avons employé de quarante à cinquante bouteilles et nous ne restons jamais sans votre PERUNA. Notre petite fille a maintenant huit ans et court de tous les côtés, après avoir été réduite pendant quatre ans à une immobilité presque absolue. Le PERUNA l'a guérie.

Le Peruna se vend chez tous les pharmaciens au prix de $1.00 la bouteille, et de $5 aix bouteilles. Si votre pharmacien ne le vend pas, nous vous l'enverrons sur le reçu du prix régulier. Nous préférons cependant que vous vous le procuriez de votre pharmacien; mais, dans le cas où il n'en aurait pas, il ne dépend pas au conseil que l'on vous demande de faire usage d'un autre médicament, demandez-le nous, et il vous sera immédiatement envoyé.

S. B. HARTMAN EN CHIN.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Conférence monétaire.

Paris, 22 oct—La conférence monétaire a repris aujourd'hui ses séances.

La France, l'Italie et la Suisse consentent à prolonger la convention monétaire, avec l'adoption d'une clause relative au mode de rachat de l'argent monnayé, au cas où l'Union latine viendrait à être dissoute.

Le protocole est laissé ouvert jusqu'en janvier pour la signature de la Belgique, qui jusqu'ici a objecté à la clause.

Le journal des Débats.

Paris, 22 octobre—Le journal des Débats dit que l'Autriche et la Russie consentent à ce qu'une union soit accordée à la Bulgarie et à la Roumélie Orientale. Le prince Alexandre sera déposé et la Bulgarie cédera le district Widdin à la Servie.

On pense que le gouvernement turc acquiescera à cet arrangement.

Des avis du Tonkin annoncent que les troupes françaises ont fait récemment des reconnaissances de Huanquan et ont trouvé un nombre formidable de Pavillons Noirs dans le voisinage des susdits endroits.

Un renfort de trois mille hommes est sur le point de partir pour le Tonkin.

Mariage du Prince Waldemar et de la Princesse Marie.

Paris, 22 octobre.—Le mariage du prince Waldemar, troisième fils du Roi Christian de Danemark, et de la princesse Marie, fille du duc et de la duchesse de Chartres, a été célébré aujourd'hui, au Château-d'Eu, résidence du comte de Paris.

La cérémonie civile a été faite hier à Paris par le maire, et le service religieux a eu lieu aujourd'hui dans la chapelle privée du Château-d'Eu.

Parmi les personnes présentes figuraient la Reine de Danemark, Le Prince de la Couronne de Danemark et sa femme, le prince et la princesse de Galles ainsi que leurs trois filles, le prince de Joinville, le Duc d'Aumale, le Duc De Cazes, le Duc de Broglie, le Duc et la Duchesse de Chartres et le Comte Von Moltke, ministre du Danemark.

La ville est brillamment illuminée ce soir; et partout s'y étalent des décorations du meilleur goût.

Un grand nombre de résidences ont aussi illuminé en l'honneur de l'événement.

Le contrat a été signé par 30 princes; parmi ceux-ci le prince de Galles, le Grand duc Alexis et le comte de Flandres La mariée portait une robe de satin blanc enrichie de perles. Son voile était en dentelle de Chantilly.

Le Journal le Temps.

Paris, 22 oct—Une dépêche de Tamatave au journal le Temps donne les détails suivants au sujet du récent engagement entre les Français et les Hovas : "L'amiral Miot, commandant les troupes françaises a rencontré une résistance inattendue et a été obligé de battre aussitôt en retraite.

La même dépêche dit que si on temporise dans le Madagascar, les Français seront refoulés jusqu'à la mer.

Le Professeur Tyndall.

Londres, 22 octobre—Le professeur Tyndall a écrit une lettre dans laquelle il dit que l'Angleterre a été gouvernée par un groupe d'hommes capables, mais indécis, qui ont été des progressistes par instinct, mais ont retraité ensuite comme effrayés de leur propre audace.

Le prisonnier Riel.

Londres, 22 octobre—Le Conseil Privé a rejeté l'appel fait par Louis Riel, chef des insurgés Half Breeds au Canada, de la sentence de mort qui a été prononcée contre lui par les Cours canadiennes.

Lord Landsdowne.

Winnipeg, 22 octobre—Lord Landsdowne est arrivé hier soir de l'Ouest et a été l'objet d'une belle réception.

Il y a eu une grande procession aux flambeaux; elle avait un mille de long.

Un banquet sera offert aujourd'hui par la ville au gouverneur général Lansdowne. (Celui-ci prononcera, croit-on, à cette occasion, un discours traitant des affaires dans le Nord-Ouest.

Mort de Rév. James Frazer.

Manchester, 22 octobre — Le Rév. James Frazer, évêque de Manchester, est mort subitement aujourd'hui.

La Porte.

Constantinople, 22 octobre—La Porte a lancé une circulaire invitant les Puissances à une conférence à Constantinople. Elle aura pour objet exclusif de régler le différend Roumélien.

Le Journal de St-Pétersbourg

St-Pétersbourg, 22 octobre.—Le Journal de St-Pétersbourg, commentant la question Roumélienne, dit : Le Prince Alexandre semble ignorer le fait que sa soumission aux Puissances est un devoir dicté par le traité de Berlin.

Le journal dit qu'il ne voit aucune intention de la part de la Bulgarie de revenir au *statu quo* et regrette que la Servie et la Grèce aient cessé les préparatifs d'un armement formidable.

La même feuille déclare que la Russie, plus que toute autre Puissance, doit empêcher un conflit fratricide dans les Balkans.

Elle attaque vigoureusement la Bulgarie au sujet de la situation actuelle, et l'accuse d'en être la cause.

Elle ajoute que les Puissance sont unanimes dans leur désir de rétablir le statu quo.

Le Gouvernement Russe.

Saint-Pétersbourg, 22 octobre—La Russie